



Mémoire présenté
par la Confédération des syndicats nationaux
au ministère des Finances du Québec
dans le cadre des consultations prébudgétaires
en vue du budget 2026-2027

11 février 2026

Confédération des syndicats nationaux
1601, avenue de Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5
Tél. : 514 598-2271
www.csn.qc.ca

Table des matières

Recommandations.....	5
Introduction	7
Gestion des finances publiques	9
Les grands projets du gouvernement : amorce de bilan.....	9
Le Fonds des générations	11
L'avenir des services publics	12
La préservation des infrastructures publiques	13
Des mesures concrètes pour les travailleuses et les travailleurs	14
Pouvoir québécois, souveraineté numérique et énergie	14
Pour un programme « Achetez québécois »	15
Aides fiscales aux entreprises, prêts pardonnables et ressources hydriques	15
Renégociation de l'ACEUM et relations avec les États-Unis.....	16
Un secteur forestier en crise	16
Un appui essentiel aux travailleuses et aux travailleurs des médias et de la culture.....	17
Sur le processus de consultations prébudgétaires	18
Conclusion.....	19

Recommandations

Recommandation 1

Que le prochain budget mette l'accent sur la progressivité de l'impôt sur les revenus des particuliers et améliore la fiscalité sur le patrimoine, en visant particulièrement les grandes fortunes, dans un esprit de favoriser l'égalité des chances.

Recommandation 2

Que le prochain budget interrompe les versements au Fonds des générations.

Recommandation 3

- 3.1 Que le gouvernement cesse les compressions budgétaires et le gel d'embauche et qu'il s'engage à un réinvestissement significatif dans les services publics.
- 3.2 Que le gouvernement protège les droits des travailleuses et des travailleurs en retirant les lois qui vont à l'encontre des principes élémentaires de justice et de démocratie.
- 3.3 Que le gouvernement lutte contre la privatisation du réseau de la santé et des services sociaux.
- 3.4 Que le gouvernement favorise l'égalité des chances dans le réseau de l'éducation de l'école primaire à l'université.
- 3.5 Que le gouvernement conçoive un plan de conversion de l'ensemble des garderies privées en CPE et services offerts par les RSGE.
- 3.6 Que le gouvernement finance le développement et l'entretien de l'offre de transport en commun des villes et de l'intercité.

Recommandation 4

Que le gouvernement poursuive et accroisse ses investissements dans les infrastructures publiques.

Recommandation 5

- 5.1 Que le gouvernement se dote d'un plan ambitieux pour la lutte contre les changements climatiques et d'une feuille de route crédible pour mettre en œuvre une transition juste.
- 5.2 Que le gouvernement se dote de critères précis permettant de décider de donner suite ou non à l'approvisionnement électrique de chaque projet d'envergure, notamment en lien avec l'emploi en région. Les projets doivent s'inscrire dans le cadre d'une vision globale de la politique industrielle qui est cohérente avec des objectifs gouvernementaux ambitieux en matière de transition énergétique et de lutte contre les changements climatiques.

Recommandation 6

Que le gouvernement se dote d'une véritable politique d'achat local qui mette de l'avant des produits et des services québécois générant des emplois de qualité.

Recommandation 7

Que le gouvernement entreprenne une refonte des aides fiscales aux entreprises, notamment par la clarification des conditions des prêts pardonnables ainsi que par l'examen public du respect des conditions lors de l'octroi de baux hydroélectriques.

Recommandation 8

Que le gouvernement québécois défende les intérêts stratégiques du Québec dans le cadre des renégociations de l'ACEUM et qu'il vienne en aide aux secteurs et aux travailleurs affectés par les mesures tarifaires américaines actuelles ou futures.

Recommandation 9

- 9.1 Que le gouvernement québécois déploie un plan d'aide et une politique industrielle structurante pour le secteur forestier.
- 9.2 Que le gouvernement québécois se dote d'un plan ambitieux de chantier en habitation priorisant le logement social.

Recommandation 10

- 10.1 Que le gouvernement mette en place des recommandations du Groupe de travail sur l'avenir de l'audiovisuel au Québec, afin que le Québec se dote d'une vision globale et structurée de son secteur de la culture et des communications.
- 10.2 Que le gouvernement, en attendant la mise en place de ces recommandations, maintienne le crédit d'impôt sur la masse salariale journalistique pour la presse écrite et qu'il l'étende aux salles de nouvelles télévisuelles.

Recommandation 11

Que, dorénavant, se tiennent des consultations publiques à l'Assemblée nationale dans le cadre du processus de consultations prébudgétaires.

Introduction

Fondée en 1921, la Confédération des syndicats nationaux (CSN) est la première grande centrale syndicale québécoise. Composée de près de 1 600 syndicats, elle défend plus de 330 000 travailleuses et travailleurs de tous les secteurs d'activité sur l'ensemble du territoire. Elle prend part à plusieurs débats de fond de la société québécoise pour une société plus solidaire, plus démocratique, plus équitable et plus durable.

Le dépôt du budget 2026-2027 arrive à un moment bien particulier pour la province. Alors que François Legault a démissionné à titre de premier ministre, la Coalition Avenir Québec, qui avait raflé 90 des 125 sièges de députés en 2022, se trouve désormais privée de chef et sa course à la direction ne se conclura qu'après le dépôt du budget. Le Parti libéral du Québec, qui constitue l'opposition officielle, choisira aussi son nouveau chef le 14 mars 2026.

L'agenda législatif des derniers mois a aussi été rythmé par le dépôt de divers projets de loi s'attaquant directement à la capacité des organisations syndicales, et de la société civile au sens large, d'améliorer les conditions de vie et de travail de la population et de jouer un rôle de contre-pouvoir face à l'État.

Ces turbulences politiques se déroulent simultanément à la menace et à l'imprévisibilité d'un président américain qui impose de nombreux tarifs douaniers, notamment de 45 % sur le bois de construction, et qui menace le Canada d'imposer des tarifs douaniers de 100 % advenant une entente commerciale avec la Chine.

C'est dans ce contexte que nous appelons le gouvernement du Québec à cesser de faire diversion en accusant à tort les organisations syndicales de nuire à l'économie et à la société québécoise. Cette vision étriquée omet de considérer que l'accroissement des inégalités est en soi négatif pour la prospérité du Québec. Il est bien documenté que la négociation collective portée par les organisations syndicales est un facteur réduisant les inégalités et stimulant l'économie : pour une prospérité partagée¹.

¹ TUAC, *Growth for whom? Addressing income inequality and the role of collective bargaining*, 2025, [www.tuac.org/wp-content/uploads/2025/05/Inequality-and-growth-2.5.25.pdf]

Gestion des finances publiques

Les grands projets du gouvernement : amorce de bilan

À l'approche du prochain budget, la CSN est en désaccord avec la gestion des finances publiques telle que projetée lors du dernier budget et lors de la mise à jour économique de l'automne 2025. Au cours des dernières années, la posture de la CAQ a été des plus rigides : fermeture presque absolue quant à de nouvelles sources de revenus, baisse de la charge fiscale (principalement pour les plus nantis), poursuite d'un agenda agressif de réduction de la dette (par l'utilisation importante de revenus fiscaux dédiés au Fonds des générations) et plan ferme de retour à l'équilibre budgétaire d'ici 2029-2030. Enfin, malgré des souhaits tout à fait légitimes, les gouvernements n'ont que peu de contrôle à brève échéance sur la croissance économique et conséquemment sur les recettes fiscales qui en résultent. Cette posture figée de la CAQ ne laisse donc qu'un seul choix : celui de comprimer les dépenses dans les services publics, quitte à compromettre encore plus le niveau et la qualité du service offert à la population.

Cette rigidité dans la gestion des finances publiques qui nous mène à l'austérité n'a pas lieu d'être, puisque la dette publique et le service de la dette sont, contrairement à l'état des services publics, largement sous contrôle².

Au cours du mandat qui se termine, le gouvernement a porté des projets qui se sont avérés mal avisés ou carrément nuisibles à la population du Québec et aux finances de la province. Le fameux projet du 3^e lien, dont la facture totale pourrait atteindre 11 milliards de dollars, a déjà englouti près de 130 millions de dollars qui auraient été bien utiles autrement³. Alors qu'il reste des comptes à faire, la déconfiture de Northvolt aura coûté au bas mot près de 500 millions de dollars au gouvernement du Québec et à la Caisse de dépôt et placement du Québec. Caisse qui, rappelons-le, gère essentiellement l'épargne retraite des travailleurs québécois en plus des régimes complémentaires que sont le RREGOP, le régime du secteur de la construction ainsi que plusieurs autres régimes touchant directement les membres de la CSN. L'aspect financier n'est cependant qu'un volet du fiasco Northvolt : la destruction de milieux naturels de haute valeur écologique est quant à elle définitive.

La création de Santé Québec, loin de s'être traduite en économies, aura été synonyme de coûts excédentaires, de détérioration du climat de travail et d'une ouverture grandissante au secteur privé. À ce chapitre, nous croyons que le gouvernement devrait s'inspirer de ses démarches visant à amorcer le sevrage du recours aux agences privées. Ce retour vers le public, qui présente toujours certains défis, aura permis d'économiser près de 700 millions de dollars en un peu plus d'un an. Il est cependant déplorable que le gouvernement n'ait pas

² La dette nette devrait s'établir à 39,7 % du PIB au 31 mars 2026, en baisse par rapport à 42,9 % au 31 mars 2019 (avant la pandémie de la COVID-19). Quant à elle, la part des revenus consacrés au service de la dette atteindra 6,2 % en 2026-2027, en baisse par rapport à 6,7 % en 2019-2020. Nous sommes d'ailleurs très loin de la situation en 1995 (donc avant l'opération « déficit zéro » où le service de la dette représentait 16,1 % des revenus de l'État.

³ [www.journaldequebec.com/2025/11/28/1276-m-en-contrats-octroyes-pour-le-3e-lien-depuis-2018]

poursuivi sa réflexion quant à la pertinence de nationaliser les résidences privées pour aînés, sachant que tant les résidents que les salarié-es font les frais d'une gestion à but lucratif qui tire son profit de la maladie.

Le gouvernement formé de la Coalition Avenir Québec se définit comme « autonomiste » et réclame, sur le plan constitutionnel, davantage de pouvoirs au sein du Canada. Force est d'admettre que, sur la question des transferts fédéraux en santé, la bonification de 900 millions de dollars par année obtenue en 2024 est un mince prix de consolation en comparaison aux demandes de 6 milliards de dollars de bonification annuelle réclamées par le gouvernement Legault.

Dans son discours de démission, François Legault se vantait d'avoir bonifié de manière importante les conditions de travail des travailleuses et des travailleurs du Québec, nommément la rémunération des enseignants. Rappelons qu'à l'amorce de la négociation, le gouvernement proposait au secteur public une hausse de 10,3 % sur cinq ans, soit un ajustement largement inférieur à l'inflation. Ce n'est que la lutte du Front commun et l'exercice d'une grève inédite dans le secteur public qui auront forcé la main au gouvernement et permis un réinvestissement dans les gens qui portent les services publics.

Du côté des revenus de l'État, le budget 2023 a fait baisser les impôts sur le revenu des particuliers d'un point de pourcentage pour les deux premiers paliers. Cette mesure aura surtout favorisé les contribuables gagnant un revenu autour de 100 000 \$. Rappelons que pour les membres de la CSN, comme pour le reste de la population québécoise, le revenu médian est largement inférieur à ce seuil de 100 000 \$. En effet, en 2022, le revenu médian était de 43 900 \$ et celui des femmes s'établissait à 39 400 \$⁴. Cette baisse d'impôt n'aura essentiellement profité qu'à une minorité de contribuables québécois, mais aura eu un effet durable sur les finances publiques de la province. On estime le manque à gagner annuel à 1,8 G\$. Se priver ainsi de revenus de manière récurrente risque de nous plonger à nouveau dans des déficits budgétaires et le cycle de l'austérité.

Par ailleurs, on assiste depuis plusieurs années à une augmentation des inégalités, qui se manifeste notamment du côté des revenus. L'Observatoire québécois des inégalités a documenté que l'augmentation du revenu disponible des Québécois s'est concentrée chez les ménages du cinquième quintile, soit les plus fortunés⁵. Les ménages du quintile le plus pauvre ont ainsi vu leur revenu disponible baisser entre 2020 et 2024.

Or, si nous assistons à une augmentation des inégalités selon les revenus, les inégalités de patrimoine sont, quant à elles, encore plus marquées. Une société fondée sur l'égalité des chances implique que toute inégalité flagrante ne puisse continuer d'augmenter et se perpétuer de génération en génération. Le report puis l'annulation par le gouvernement du Québec de l'augmentation de l'inclusion des gains en capitaux auront démontré un grand manque de courage politique et auront privé l'État de milliards de dollars de recettes

⁴ [www.statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/4272]

⁵ [www.observatoiredesinegalites.com/forte-augmentation-des-inegalites-de-revenu-depuis-la-pandemie-au-quebec/]

potentielles défrayées par les plus nantis de notre société. L'aggravation des inégalités sociales liée au patrimoine suscite un débat grandissant de par le monde, notamment en France. À cet égard, les propositions de l'économiste Gabriel Zucman quant à la création d'un impôt plancher sur le patrimoine des ménages ayant une fortune supérieure à 100 millions d'euros (160 M\$) mériteraient d'être débattues dans le contexte québécois et canadien. Un récent rapport de *Canadiens pour une fiscalité équitable* faisait état que les plus grandes fortunes et entreprises canadiennes avaient caché au moins 682 milliards de dollars dans des paradis fiscaux en 2024, une hausse de 165 % en 10 ans⁶. Dès 2019, le directeur parlementaire du budget estimait que les pertes fiscales s'établissaient à plus de 25 milliards à l'époque⁷. Dans ce contexte, il est urgent que les administrations publiques établissent un plan ambitieux de lutte contre l'évitement fiscal et l'évasion fiscale.

Recommandation 1

Que le prochain budget mette l'accent sur la progressivité de l'impôt sur les revenus des particuliers et améliore la fiscalité sur le patrimoine, en visant particulièrement les grandes fortunes, dans un esprit de favoriser l'égalité des chances.

Le Fonds des générations

L'année 2026 représentait une année cible de la *Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations*.

En vertu de cette loi, pour l'année financière 2025-2026, la dette représentant les déficits cumulés ne devait pas excéder 17 % du produit intérieur brut du Québec et la dette brute ne devait pas excéder 45 % de ce produit. Cette cible a été atteinte pour la première fois en 2019-2020. Dans le *Point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2025, le ministre des Finances prévoit que le poids de la dette nette s'établira à 39,7 % du PIB au 31 mars 2026. Devant l'atteinte de l'objectif en mars 2023, le gouvernement a repoussé la cible qui s'établit maintenant à 30 % d'ici l'exercice budgétaire 2037-2038. Cette quête perpétuelle, établie sans consulter la population, entraîne des conséquences sur l'offre de services publics. Lorsque le gouvernement entend verser 4,2 milliards de dollars en 2026-2027 au Fonds des générations, c'est une somme dont il prive les réseaux afin d'offrir des services aux citoyens. À l'instar du Vérificateur général, nous considérons que le transfert de 1,8 G\$ du Fonds d'électrification et de changements climatiques vers le Fonds des générations envoie un très mauvais signal compte tenu de l'urgence de lutter contre les changements climatiques.

Recommandation 2

Que le prochain budget interrompe les versements au Fonds des générations.

⁶ [\[www.taxfairness.ca/sites/default/files/2025-07/Rise Of Tax Havens Report July2025 0.pdf\]](https://www.taxfairness.ca/sites/default/files/2025-07/Rise%20Of%20Tax%20Havens%20Report%20July2025%200.pdf)

⁷ <https://distribution-a617274656661637473.pbo-dpb.ca/35020bceaef3e95ed536c86d16afde44c99ff2e0b3570d8f310241d9763e081>

L'avenir des services publics

Dans son budget annuel, le ministre des Finances chiffre le « coût permettant de maintenir le niveau de services ». Lors du dépôt du budget 2025-2026, il chiffrait ainsi ces « coûts de système » à 2,8 %, mais ne prévoyait rehausser les budgets que de 2,0 %, l'écart s'expliquant « notamment par l'effet des mesures d'optimisation aux dépenses, incluant celles de l'intégration de l'examen des dépenses⁸. » Les dizaines de milliers de membres que la CSN représente, qui œuvrent directement sur le terrain, peinent à voir un effet positif, concret, de ces « mesures d'optimisation » qui se résument trop souvent par une surcharge de travail et le non-remplacement du personnel.

Cette hausse insuffisante des budgets, largement inférieure aux véritables besoins, constitue donc une coupe importante. Rappelons que, dans son budget 2020-2021, le ministère des Finances citait une étude du *Conference Board of Canada* indiquant que les dépenses en santé des provinces et des territoires augmenteront de 5 % annuellement jusqu'en 2040. Strictement pour maintenir les services actuels, l'organisme de recherche estimait à 4,15 % les coûts de système⁹.

Or, le point sur la situation économique et financière publiée à l'automne 2025 faisait état d'une croissance des dépenses du poste budgétaire *Santé et Services sociaux* de 1,7 % en 2026-2027, largement inférieure aux besoins de la population. Ces compressions auront inévitablement un impact sur les services à la population.

En éducation supérieure, on prévoit carrément une baisse des budgets. Pour 2025-2026, la Fédération des cégeps a calculé un manque à gagner historique de 151 M\$¹⁰. La Fédération des centres de services scolaires du Québec anticipe une augmentation des coûts de système de 3 à 4 %. Une augmentation des dépenses en éducation de 1,8 %, comme le prévoit la mise à jour économique, se traduit donc forcément par d'importantes compressions affectant directement les services aux élèves¹¹.

Enfin, en matière de transport collectif, le financement ne permet pas de maintenir l'offre actuelle de service et occulte les besoins criants d'entretien du réseau et son développement. Par exemple, Exo devra supprimer 11 % de ses effectifs, tandis que les compressions de 200 millions de dollars au Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC) pour la période 2026-2029 auront des impacts partout sur le territoire québécois. Faute de financement adéquat, les sociétés de transport diminuent leurs offres, se tournent vers une sous-traitance coûteuse et laissent les infrastructures se détériorer lamentablement. Finalement, le financement inadéquat du transport collectif ne fera qu'encourager l'utilisation de l'auto solo, aggravant l'empreinte écologique et la facture des ménages à l'égard des transports.

⁸ https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/secretariat-du-conseil-du-tresor/publications-adm/budgets/2025-2026/1_Strategie_gestion_dpenses.pdf

⁹ [\[www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2021-2022/fr/documents/Budget2122_FinancementFedSante.pdf\]](http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2021-2022/fr/documents/Budget2122_FinancementFedSante.pdf)

¹⁰ [\[www.fedcegeps.ca/wp-content/uploads/2026/01/memoire-federation-des-cegeps-consultations-prebudgetaires-2026-2027.pdf\]](http://www.fedcegeps.ca/wp-content/uploads/2026/01/memoire-federation-des-cegeps-consultations-prebudgetaires-2026-2027.pdf)

¹¹ https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/finances/publications-adm/Consultations_prebudgetaires/2026-2027/FCSSQ.pdf

La CSN a toujours promu un idéal de société québécoise juste, équitable et solidaire. C'est dans cet esprit que la CSN appelle les différents partis politiques à s'engager dans cette voie. Le dépôt du budget sera une occasion pour donner un coup de barre nécessaire et enfin, de créer une société plus juste et plus durable.

Dans le cadre de la campagne *Faire Front* de la CSN, plusieurs revendications devraient inspirer le ministre des Finances dans la préparation du budget :

Recommandation 3

- | |
|---|
| <p>3.1 Que le gouvernement cesse les compressions budgétaires et le gel d'embauche et qu'il s'engage à un réinvestissement significatif dans les services publics.</p> <p>3.2 Que le gouvernement protège les droits des travailleuses et des travailleurs en retirant les lois qui vont à l'encontre des principes élémentaires de justice et de démocratie.</p> <p>3.3 Que le gouvernement lutte contre la privatisation du réseau de la santé et des services sociaux.</p> <p>3.4 Que le gouvernement favorise l'égalité des chances dans le réseau de l'éducation de l'école primaire à l'université.</p> <p>3.5 Que le gouvernement conçoive un plan de conversion de l'ensemble des garderies privées en CPE et services offerts par les RSGE.</p> <p>3.6 Que le gouvernement finance le développement et l'entretien de l'offre de transport en commun des villes et de l'intercité.</p> |
|---|

La préservation des infrastructures publiques

Il est indéniable pour quiconque travaille ou est usager des services publics au Québec que plusieurs infrastructures publiques sont dans un piteux état. L'effondrement d'une partie du plafond de l'école primaire Saint-Sacrement de Québec en juin 2025 tout comme la présence avérée de vermine dans les hôpitaux Maisonneuve-Rosemont et Santa Cabrini ne constituent que la partie visible d'un déficit d'entretien criant des bâtiments publics. Dans le secteur collégial, seuls 35 % des immeubles sont considérés par le gouvernement comme étant en bon état. En santé et services sociaux, les besoins sont aussi importants : 34 % des CHSLD obtiennent une cote D ou E quant à leur indice d'état gouvernemental¹².

Recommandation 4

Que le gouvernement poursuive et accroisse ses investissements dans les infrastructures publiques.

¹² https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/secretariat-du-conseil-du-tresor/publications-adm/budgets/2025-2026/8_Plans_annuels_gestion_investissements.pdf

Des mesures concrètes pour les travailleuses et les travailleurs

Pouvoir québécois, souveraineté numérique et énergie

En novembre 2025, le gouvernement québécois lançait une « nouvelle vision économique » destinée à faire face au nouveau contexte mondial. Le gouvernement affirmait que notre production hydroélectrique, l'une des plus importantes au monde, constitue le fondement du « pouvoir québécois »¹³. La Vision économique 2025 repose **fortement** sur le plan d'investissement d'Hydro-Québec, prévoyant entre 155 et 185 G\$ d'investissement d'ici 2035.

La CSN soutient un plan ambitieux d'investissement pour assurer la fiabilité et la qualité du service, répondre aux besoins industriels futurs et assurer la décarbonation du Québec. De tels investissements publics sont d'autant plus cruciaux comme outil de politique macro-économique que l'incertitude économique liée au conflit commercial a miné le volume d'investissements privés.

Cependant, depuis la parution de ce plan d'action, les besoins énergétiques associés aux nouveaux projets industriels semblent avoir grandement diminué, du moins au Québec. Face à une croissance de la demande énergétique qui devrait possiblement être revue à la baisse, le maintien d'investissements trop importants ne fera que mettre une pression indue sur la facture d'électricité des clientèles existantes pour les années à venir, c'est-à-dire les citoyennes et les citoyens d'une part, et les industriels québécois, dont dépendent de nombreux emplois, d'autre part. Or, depuis l'abandon de nombreux projets industriels, le Québec semble subtilement s'être replié vers l'attribution de blocs d'énergie à des centres de données, non sans lien avec les besoins énergétiques massifs des infrastructures associées aux technologies d'intelligence artificielle.

Un tel surinvestissement dans les infrastructures énergétiques soulève de nombreuses questions, notamment sur le plan environnemental et relativement au respect de l'autodétermination des peuples autochtones. Devant une ressource limitée, l'attribution de blocs d'électricité, surtout pour les grands projets industriels, nécessitera la réalisation d'arbitrages cruciaux. Devant ces choix, il est impératif que le gouvernement mette de l'avant les intérêts des citoyens, des régions, des travailleuses et des travailleurs. À cet égard, des inquiétudes persistent quant au véritable potentiel de création d'emplois, d'innovation et de développement économique de l'établissement de centres de données, particulièrement lorsqu'ils sont de propriété étrangère.

Le report par le gouvernement, de 2030 à 2035, de la cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 37,5 % par rapport à 1990 est un exemple frappant d'incohérence, alors que nous subissons déjà les conséquences négatives des changements climatiques, entre autres, en ce qui a trait aux feux de forêt. Encore une fois, ce sont les travailleuses et les travailleurs et la population en général qui risquent de faire les frais de l'inaction climatique.

¹³ https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/premier-ministre/politiques_orientations/vision-economique/vision-economique_Pouvoir-quebécois-2025.pdf

Recommandation 5

- | |
|---|
| <p>5.1 Que le gouvernement se dote d'un plan ambitieux pour la lutte contre les changements climatiques et d'une feuille de route crédible pour mettre en œuvre une transition juste.</p> <p>5.2 Que le gouvernement se dote de critères précis permettant de décider de donner suite ou non à l'approvisionnement électrique de chaque projet d'envergure, notamment en lien avec l'emploi en région. Les projets doivent s'inscrire dans le cadre d'une vision globale de la politique industrielle qui est cohérente avec des objectifs gouvernementaux ambitieux en matière de transition énergétique et de lutte contre changements climatiques.</p> |
|---|

Pour un programme « Achetez québécois »

Dans le cadre du dépôt de son budget, le gouvernement fédéral lançait en décembre 2025 une politique intitulée « Achetez canadien ». Cette dernière vise à prioriser les fournisseurs canadiens et le contenu produit au pays dans les approvisionnements stratégiques fédéraux. Cette politique devrait surtout fournir un appui aux producteurs canadiens d'acier, des produits du bois et de l'aluminium. Du côté québécois, le plus récent rapport du Centre d'acquisitions gouvernementales fait non seulement état que les fournisseurs québécois n'obtiennent que la moitié des contrats d'approvisionnement du gouvernement, mais aussi que la proportion des achats de biens que le gouvernement effectue au Québec est même en diminution.

Un appel aux décisions individuelles prises par les consommateurs n'est pas de nature à freiner la dépendance aux marchés extérieurs : l'État doit donner l'exemple.

Recommandation 6

Que le gouvernement se dote d'une véritable politique d'achat local qui mette de l'avant des produits et des services québécois générant des emplois de qualité.

Aides fiscales aux entreprises, prêts pardonnables et ressources hydriques

Sous la gouverne caquiste, l'appui aux entreprises a souvent pris la forme de l'octroi de prêts pardonnables à une hauteur de près de 2 milliards de dollars depuis 2019. L'opacité entourant ces prêts nuit à leur acceptabilité sociale, d'autant plus que plus des 2/3 des sommes ont été accordées à des entreprises étrangères. Des critères stricts de création et de maintien d'emplois devraient faire partie des conditions déterminant le caractère pardonnable ou non d'un prêt gouvernemental.

Ces prêts pardonnables s'ajoutent à un régime fiscal particulièrement favorable aux entreprises. Rappelons que le taux marginal effectif d'imposition, ce qui inclut les règles d'amortissement accéléré, les crédits d'impôt et autres congés fiscaux, est de 7,9 % au Québec contre 13,2 % au Canada et de 17,6 % aux États-Unis¹⁴.

Dans le même esprit, le gouvernement doit porter une attention particulière postérieurement à l'octroi de baux des ressources hydriques à des entreprises privées. Le non-respect par Rio Tinto des conditions de location lui permettant d'exploiter des centrales hydroélectriques sur la rivière Péribonka est préoccupant, tout comme le comportement de Domtar dans la même région.

Recommandation 7

Que le gouvernement entreprenne une refonte des aides fiscales aux entreprises, notamment par la clarification des conditions des prêts pardonnables ainsi que par l'examen public du respect des conditions lors de l'octroi de baux hydroélectriques.

Renégociation de l'ACEUM et relations avec les États-Unis

La CSN est très préoccupée par l'état actuel de nos relations commerciales avec notre principal partenaire économique : les États-Unis. Le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche, marqué par un changement de cap drastique de la politique commerciale américaine, a complètement perturbé nos relations avec les États-Unis.

La CSN appelle le gouvernement du Québec à jouer un rôle proactif pour régler de façon durable le conflit sur le bois d'œuvre, pour mieux protéger les secteurs de l'acier et de l'aluminium et pour consolider la protection des industries culturelles dans l'ACEUM. De plus, le Québec doit s'assurer qu'aucune concession ne sera faite à l'égard de la gestion de l'offre, comme le projet de loi C-202 le prévoit. De même, il est impératif d'exclure les services publics de l'examen de l'ACEUM : le gouvernement du Québec doit peser de tout son poids afin d'atteindre ces objectifs. Enfin, le Québec doit éviter la conclusion d'un accord aux conditions asymétriques avec les États-Unis, comme celui signé par l'Union européenne en août dernier.

Recommandation 8

Que le gouvernement québécois défende les intérêts stratégiques du Québec dans le cadre des renégociations de l'ACEUM et qu'il vienne en aide aux secteurs et aux travailleurs affectés par les mesures tarifaires américaines actuelles ou futures.

Un secteur forestier en crise

En novembre 2025, François Legault évoquait la perte potentielle de 30 000 emplois dans le secteur forestier. À n'en pas douter, la situation est critique. Les fermetures temporaires ou définitives de scieries se multiplient, notamment celle de la Scierie Lac-Saint-Jean, de la

¹⁴ <https://cftp.recherche.usherbrooke.ca/wp-content/uploads/2026/01/Bilan-de-la-fiscalite-au-Quebec-Edition-2026.pdf>

Scierie Saint-Michel, de la Scierie Petit Paris et de la Scierie Rivière-aux-Rats. Le secteur des pâtes et papiers est, lui aussi, en crise, et des centaines, voire des milliers d'emplois sont menacés dans l'indifférence des décideurs politiques.

Prenant acte de la situation, le gouvernement fédéral a octroyé des sommes d'urgence à l'industrie et créé un groupe de travail sur l'industrie forestière duquel sont absents des représentants syndicaux du Québec.

Du côté provincial, la mise à jour économique de novembre 2025 offre des congés temporaires de taxe sur la masse salariale. Or, cette mesure est largement insuffisante pour affronter la crise et préserver les dizaines de milliers d'emplois en jeu. Il est impératif que le gouvernement du Québec développe une vision à long terme qui mette de l'avant la diversification des produits de l'industrie forestière et la préservation des emplois.

Alors que le principal débouché de l'industrie forestière est l'industrie de la construction, la baisse des mises en chantier, combinée aux tarifs douaniers, exacerbe les problèmes du secteur forestier. Parallèlement, nous sommes aux prises avec une crise du logement, spécifiquement l'abordabilité de l'habitation. Il y a là une opportunité de venir en aide aux travailleuses et aux travailleurs de l'industrie du bois d'œuvre tout en comblant les besoins essentiels de milliers de ménages québécois. À cet égard, le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) revendique la réalisation d'au moins 10 000 logements sociaux par année, en construction neuve ou en acquisition.

Recommandation 9

9.1 Que le gouvernement québécois déploie un plan d'aide et une politique industrielle structurante pour le secteur forestier.

9.2 Que le gouvernement québécois se dote d'un plan ambitieux de chantier en habitation priorisant le logement social.

Un appui essentiel aux travailleuses et aux travailleurs des médias et de la culture

Le secteur des médias et de la culture traverse depuis plusieurs années une crise structurelle, marquée par la fragilité financière de nombreuses entreprises médiatiques et la fermeture d'un nombre croissant d'entre elles. Selon les données du projet de recherche *Local News Research*, entre 2008 et 2025, 115 médias locaux ont cessé leurs activités au Québec.

Cette dynamique a entraîné une forte contraction de l'emploi ainsi qu'une précarisation accrue des conditions de travail dans le secteur. D'après Statistique Canada, entre 2010 et 2024, l'emploi a chuté de 53 % chez les éditeurs de journaux et de 21 % dans le secteur de la radiotélévision.

De manière plus spécifique, le secteur de l'audiovisuel québécois brille par sa contribution à la culture québécoise ainsi que par ses retombées économiques estimées à 3,3 milliards de dollars. Or, il fait présentement face à des défis inédits qui mettent en péril sa pérennité. Le

Groupe de travail sur l'avenir de l'audiovisuel au Québec s'est penché sur la question et a formulé 20 recommandations et 76 mesures concrètes¹⁵. Parmi ces recommandations, certaines concernent directement la fiscalité, notamment en ce qui a trait au crédit d'impôt pour la production québécoise ainsi que le crédit d'impôt pour les services de production. Il présente une vision globale et structurée de l'avenir des médias et de la culture au Québec, ce qui a été reçu positivement par les acteurs du milieu. Les mesures proposées s'inscrivent dans une démarche consistant à réaménager une enveloppe fermée de 1,06 G\$ correspondant aux dépenses publiques les plus récentes. Pour la CSN, il s'agit d'un premier pas, dans un objectif à plus long terme d'augmenter les dépenses publiques dans ce secteur. Nous souhaitons à plus long terme l'atteinte d'une cible correspondant à 3 % des dépenses publiques, ce qui correspond à la part moyenne, parmi les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), du budget des gouvernements infranationaux allouée à la culture. Cette cible pourrait être atteinte grâce à l'instauration de nouvelles sources de financement, comme une nouvelle taxe sur les services internet.

Recommandation 10

- 10.1 Que le gouvernement mette en place des recommandations du Groupe de travail sur l'avenir de l'audiovisuel au Québec, afin que le Québec se dote d'une vision globale et structurée de son secteur de la culture et des communications.
- 10.2 Que le gouvernement, en attendant la mise en place de ces recommandations, maintienne le crédit d'impôt sur la masse salariale journalistique pour la presse écrite et qu'il l'étende aux salles de nouvelles télévisuelles.

Sur le processus de consultations prébudgétaires

Dans le cadre des consultations prébudgétaires, le ministère des Finances a mis en ligne un court questionnaire à choix multiple pour les citoyens. Il est malheureux que celui-ci n'offre pas la possibilité d'inscrire des commentaires ou de proposer des choix différents de ceux proposés par le ministère.

Par ailleurs, plutôt que de réaliser des consultations à portes closes, le gouvernement québécois devrait s'inspirer des pratiques du gouvernement canadien et tenir des consultations publiques auprès d'un comité formé des députés de l'Assemblée nationale. Cette pratique améliorerait grandement la transparence de l'exercice budgétaire et permettrait un meilleur débat démocratique.

Recommandation 11

Que, dorénavant, se tiennent des consultations publiques à l'Assemblée nationale dans le cadre du processus de consultations prébudgétaires.

¹⁵ *Souffler sur les braises : Pour une stratégie nationale de l'audiovisuel au Québec*. Rapport du Groupe de travail sur l'avenir de l'audiovisuel au Québec, septembre 2025.

Conclusion

Le contexte économique actuel, marqué par différentes menaces venant des États-Unis qui constituent le principal partenaire commercial du Québec, commande des mesures énergiques de la part du gouvernement afin de protéger les emplois et le filet social québécois. À cet égard, plusieurs secteurs nécessitent un appui particulier de la part des pouvoirs publics, notamment le secteur forestier, celui de l'aluminium et le domaine culturel qui révèlent la spécificité de la société québécoise. Or, ce contexte turbulent ne doit pas servir de paravent pour l'imposition d'une énième cure d'austérité dont les plus vulnérables et la société québécoise dans son ensemble feraient encore les frais.

Les Québécoises et les Québécois méritent des services publics de qualité, universels et accessibles sur l'ensemble du territoire. Le gage de services publics de qualité passe par des conditions de travail décentes pour les femmes et les hommes qui portent ces services publics. À cette fin, si le gouvernement faisait preuve de courage politique, il s'attaquerait à la privatisation des services publics qui menace la qualité et l'universalité des services à la population. De plus, le déficit des finances publiques a été causé par la réduction du fardeau fiscal et le refus de percevoir de nouvelles recettes fiscales auprès des plus riches contribuables et des entreprises. Le gouvernement doit donc faire preuve de courage politique et accroître ses revenus de façon pérenne afin de mettre fin aux différents cycles d'austérité.